

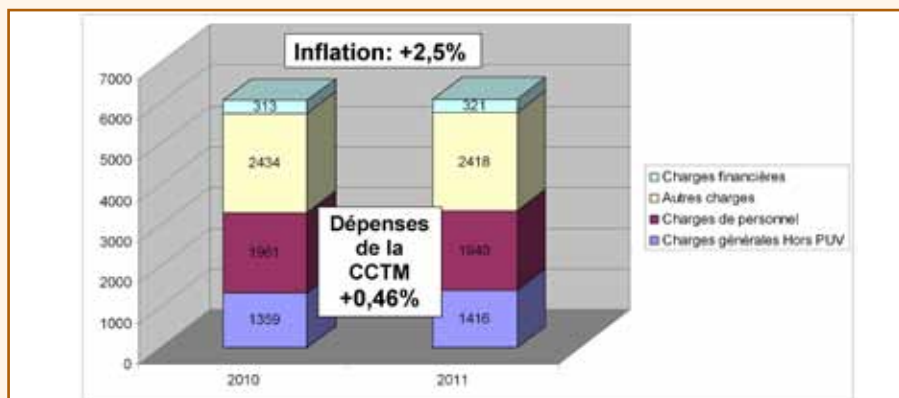
## Orientations budgétaires 2012 : Face aux incertitudes, prudence et stabilité

**2011 : stabilité parfaite des dépenses et progression des recettes grâce à la fiscalité mixte**

Le débat d'orientations budgétaires est une occasion de porter un regard sur l'exécution du budget précédent et d'analyser ainsi le compte administratif anticipé 2011. Les charges à caractère général s'élevaient à 1 518 000 € en 2011, de 43 000 € inférieures à la prévision budgétaire. Il faut noter qu'elles comprennent 102 000 € de dépense de location de la petite unité de vie de la Boissière de Montaigu, dépense compensée par une recette. Par conséquent, si l'on extrait ce loyer, les charges générales 2011 s'élèvent à 1 416 000 € soit une augmentation de 4.1% par rapport à 2010.

Les charges de personnel se sont élevées à 1 940 000 € en 2011, de 85 000 € inférieures à la prévision budgétaire. Entre 2010 et 2011, les charges de personnel ont diminué de 21 000 € soit 0.7%. Les autres charges de gestion courante ont-elles aussi régressé de 16 000 € et les charges d'intérêt de la dette progressé de 8 000 €.

Le graphique ci-dessous tient compte des dépenses réelles de gestion entre 2010 et 2011. En sont exclues, les dotations aux communes.



Les recettes progressent sensiblement du fait de l'instauration d'une fiscalité mixte dont le produit 2011 avait été voté à hauteur de 500 000 €. Cette recette supplémentaire a été pour la plus grande part reversée aux communes sous la forme d'une solidarité de remise à niveau et d'une solidarité sur les charges. (136 000 € et 250 000 €). Il est toutefois à noter et à redouter une baisse sensible des concours de l'Etat et notamment de la DGF.

## Edito

«En 2010, la réforme de la taxe professionnelle a été vécue comme un étranglement des finances intercommunales et particulièrement pour la communauté de communes Terres de Montaigu, la plus pénalisée de Vendée en raison de son dynamisme industriel.

De fait, cette réforme a engendré un manque à gagner de recettes d'environ 1.2 millions d'euros sur 2 ans.

Cet environnement financier instable nous a poussé à prendre des décisions majeures telle l'annulation du projet de nouvel hôtel intercommunal. Il nous a aussi encouragé à repenser notre gestion, à la rationaliser et à anticiper les grands investissements dont le bassin de vie aura besoin dans les 5 prochaines années. Ce travail était indispensable et plus que jamais, en cette période crise, il doit être poursuivi.

Car aujourd'hui, ces efforts portent leurs fruits. D'une part, nous parvenons à contenir les dépenses de fonctionnement qui depuis 2 ans augmentent moins que l'inflation. Les frais de personnel ont même diminué entre 2010 et 2011 et il sera proposé une diminution des charges générales entre 2011 et 2012. De plus, tous les grands chantiers prévus au plan pluriannuel d'investissements sont lancés.

C'est le résultat d'efforts partagés entre les élus et particulièrement ceux de la commission des finances dont son Président Claude Durand et les services qui ont joué le jeu d'étudier dans le détail, les pistes d'optimisation possibles sans renier sur la qualité des services rendus et en préservant le nécessaire soutien aux actions communales.»

Antoine CHEREAU, président de la communauté de communes

La Boissière de Montaigu - Boufféré - La Guignetière - Montaigu - Saint Georges de Montaigu - Saint-Atilaire de Loubay - Treize-Septiers

## ■ Orientations 2012 : maîtrise des dépenses de fonctionnement et préparation des investissements du plan pluri annuel

L'effort de maîtrise des dépenses va se poursuivre en 2012 et il sera plus particulièrement notable sur les charges à caractère général dont l'objectif de diminution est de 2.5% entre le BP 2011 et le BP 2012. Il est également à noter que les charges financières devraient diminuer de plus de 13%. En effet, en 2011, il n'a été contracté aucun emprunt nouveau.

La prévision de recette 2012 est quant à elle beaucoup plus aléatoire. A ce stade de la préparation budgétaire, les estimations de fiscalité sont basées sur des indicateurs nationaux, les chiffres définitifs locaux n'ayant pas été communiqués. Toutefois, il est probable que les taxes assises sur l'habitation et le foncier, comme sur l'activité économique connaissent des évolutions satisfaisantes compte tenu du dynamisme dans l'industrie et la construction, dynamisme qui ne se dément pas.

Au niveau des dotations de l'Etat, on s'attend à une diminution de près de 60 000 € de la DGF.

2012 sera donc vraisemblablement une année budgétaire marquée par la stabilité et la préparation des grandes réalisations du plan pluri annuel d'investissements.

Ce sera notamment le cas pour **l'extension du complexe sportif Léonard de Vinci** dont l'étude de faisabilité arrive à son terme. Elle sera présentée prochainement à la commission éducation et sports. L'ampleur du projet dépendra essentiellement des partenariats financiers qui pourront être trouvés dans les prochaines semaines.

**Le plan gérontologique** entre également dans une phase concrète puisque la procédure de concours d'architecte est lancée pour les rénovations des établissements de Saint Hilaire de Loulay et Saint Georges. Concernant la construction de deux nouvelles unités à Boufféré et La Guyonnière, la procédure de dialogue compétitif est également en cours. Quant au projet de nouvel ensemble à Montaigu, les discussions progressent avec un opérateur privé et un permis de construire devrait être déposé cette année.



**Le projet de ZAC de la gare** a également été récemment scindé en deux parties afin d'avancer plus vite sur la question du pôle d'échange multimodal. Celui-ci a fait l'objet en janvier d'une première réunion de tous les acteurs. Le cahier des charges de l'étude est aujourd'hui en cours de rédaction.

